

15 Mars, 2019

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### 1. PRÉAMBULE

1.1 Les présentes conditions générales de vente s'appliquent conjointement aux conditions exprimées dans le contrat-cadre ou dans la confirmation de commande. En cas de contradiction, les conditions indiquées dans le contrat-cadre ou la confirmation de commande prévaudront.

1.2 Les présentes conditions générales de vente sont régies par la convention des Nations Unies sur la vente internationale de marchandises (Vienne 1980) et, pour les matières non couvertes par cette convention, par le droit italien.

1.3 Toute référence à des conditions commerciales (telles que EXW, CIP, etc.) s'entend comme une référence aux INCOTERMS® de la Chambre de commerce internationale, dans le texte en vigueur à la date de stipulation du contrat.

### 2. OFFRES ET DÉFINITION DES COMMANDES

2.1 Les offres transmises par Sika ne sont pas contraignantes, mais doivent être considérées comme une réponse à une demande d'offre pour l'émission éventuelle d'un bon de commande. La commande de l'acheteur ne sera considérée comme opérationnelle qu'après confirmation écrite de Sika, dans laquelle les détails convenus seront définis.

2.2 Les plans techniques des produits que Sika devra réaliser doivent être toujours signés par l'acheteur. La production ne serait pas lancée si ces documents n'étaient pas signés par l'acheteur. En conséquence, les échéances des activités contractuelles et la livraison de la marchandise seront décalées.

### 3. DÉLAIS DE LIVRAISON

3.1 Le délai de livraison n'est pas considéré comme impératif sauf s'il est indiqué par écrit par Sika dans la confirmation de commande.

3.2 Si Sika n'est pas en mesure de livrer les produits à la date de livraison convenue, il doit en informer immédiatement l'acheteur par écrit, en lui indiquant, si possible, la date de livraison prévue. Il est entendu que si le retard, imputable à Sika, dépasse 6 semaines, l'acheteur peut résilier le contrat en ce qui concerne les produits dont la livraison est retardée, avec un préavis de 10 jours, qui doit être communiqué par écrit ou par voie électronique à Sika.

3.3 Retards dus à un cas de force majeure tels que grèves, boycotts, blocages, incendies, catastrophes naturelles, guerres, guerres civiles, émeutes, révolutions, embargos, pannes, retards ou annulations de livraisons de matières premières ou pour des actions ou des omissions de la part de l'acheteur, ne peuvent être attribués à Sika.

SIKA S.R.L.

Sede Legale: Via Albertino da Corona, 1/Q – 31100 Treviso – TV – Italy

Sede Operativa: Via della Pace, 7/9 – 31030 Dosson di Casier – Treviso – Italy

Tel. (+39) 0422 381211 – Fax (+39) 0422 381462 – [info@sikaprofili.it](mailto:info@sikaprofili.it) – [www.sikaprofili.com](http://www.sikaprofili.com)

Cap. Soc. € 100.000,00 – C.F. e P.I. 02462820263 - VAT IT02462820263 – REA 211890 – Registro Impresa 02462820263 – Posta Certificata [sika@itpec.eu](mailto:sika@itpec.eu)





COLD ROLLED PROFILES

3.4 En cas de retard de livraison, imputable à Sika, l'acheteur peut réclamer, par lettre de mise en demeure envoyée à Sika, les dommages et les intérêts dans la limite maximum de 5% du prix des Produits livrés avec retard.

#### 4. CONDITIONS DE LIVRAISON

4.1 Sauf convention contraire, la marchandise sera rendue Départ usine selon les normes INCOTERMS® 2010.

4.2. Sauf convention contraire, les marchandises seront livrées emballées en bottes standard ou sur palettes.

#### 5. PRIX

5.1 Les prix des produits proposés par Sika sont strictement liés au coût d'achat actuel de la matière première au moment de l'offre. La variation de ce coût implique un changement de prix.

5.2 Les prix sont toujours exprimés en euros, départ usine, hors TVA et autres taxes ou frais accessoires.

#### 6. CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1 Sauf indication contraire dans le contrat-cadre, les paiements doivent être effectués dans les 30 jours suivant la date de facturation et aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Dans le cas où le paiement ne sera pas effectué à l'échéance convenue, l'acheteur est considéré comme défaillant. Le paiement est considéré effectué dès que Sika aura reçu le montant intégral dû sur son compte.

6.2 En cas de paiement en retard, les pénalités seront de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au moment de la défection et ceci à compter du premier jour de retard. De plus, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera applicable pour frais de recouvrement.

6.3 Au moment où Sika perçoit que le risque de non-paiement est marqué, elle est en droit de demander le paiement anticipé avant la livraison des commandes ultérieures.

#### 7. GARANTIE DE QUALITÉ

7.1 Le produit fourni doit correspondre aux caractéristiques suivantes :

- Le plan technique établi par Sika validé par l'acheteur.
- Les caractéristiques qualitatives expressément approuvées par écrit par les parties.
- Être en conformité avec les prototypes validés par l'acheteur (dans le cas où cette méthode a été convenue entre les parties).

SIKA S.R.L.

Sede Legale: Via Albertino da Corona, 1/Q – 31100 Treviso – TV – Italy

Sede Operativa: Via della Pace, 7/9 – 31030 Dosson di Casier – Treviso – Italy

Tel. (+39) 0422 381211 – Fax (+39) 0422 381462 – [info@sikaprofilii.it](mailto:info@sikaprofilii.it) – [www.sikaprofilii.com](http://www.sikaprofilii.com)

Cap. Soc. € 100.000,00 – C.F. e P.I. 02462820263 - VAT IT02462820263 – REA 211890 – Registro Impresa 02462820263 – Posta Certificata [sika@itpec.eu](mailto:sika@itpec.eu)



- La qualité de la matière première utilisée, avec une tolérance d'épaisseur suivant les définitions de la norme EN 10162.

7.2 La géométrie de la section est confirmée par écrit par le plan et par les spécifications techniques selon EN 10162 régissent les produits formés à froid et la qualité de l'acier selon la norme EN applicable.

L'acheteur ne donne aucune garantie, a priori, sur les caractéristiques du produit par rapport à l'application finale destinée par l'acheteur. L'acheteur est seul responsable de la conformité du profil à l'application envisagée pour ce produit.

Sika achètera chez les aciéries primaires la matière première nécessaire à la fabrication du produit conformément aux spécifications du client. L'existence de fissures, d'imperfections de stratification ou d'autres vices structureaux non apparents ne peut pas être exclue.

7.3 Toute réclamation relative à l'état de l'emballage à la qualité, au nombre ou aux caractéristiques externes des produits (vices apparents) doit être notifiée à Sika par lettre recommandée avec AR, sous peine de déchéance, dans un délai de 7 jours à compter de la date de réception des produits. Toute réclamation concernant des défauts qui ne peuvent pas être identifiés par un contrôle minutieux au moment de la réception (vices cachés) doit être notifiée à Sika par lettre recommandée avec AR, sous peine de déchéance, dans un délai de 7 jours à compter de la date à laquelle le défaut a été découvert et en tout état de cause au plus tard 12 mois après la livraison.

7.4 Dans le cas où les parties ont convenu la mise en fabrication du produit en dérogation du plan technique validé, et que les produits expédiés sont conformes aux prototypes validés par l'acheteur, celui-ci n'a aucun droit de réclamation de quelque sorte que ce soit contre Sika (pourvu que toutes les autres conditions de qualité aient été respectées).

7.5 Un écart de + ou - 10% par rapport aux quantités (barres ou pièces) et au poids fixé dans la commande est autorisé.

7.6 Les demandes de garantie, avancées par l'acheteur pour des raisons de corrosion, en raison de soins incorrects lors du stockage, de l'emballage, du transport ou d'un chevauchement incorrect pendant le stockage, et qui sont dans tous les cas dus à l'inexpérience de l'acheteur, sont exclues.

## 8. RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

8.1 Il est convenu que les produits livrés restent la propriété de Sika jusqu'à la réception du paiement du montant total de la fourniture.

La réserve de propriété s'étend aux produits vendus par l'acheteur à des tiers.

## 9. JURIDICTION

Pour toute controverse concernant le présent contrat ou liée à celui-ci, le lieu de juridiction compétent sera celui de Sika.

SIKA S.R.L.

Sede Legale: Via Albertino da Corona, 1/Q – 31100 Treviso – TV – Italy

Sede Operativa: Via della Pace, 7/9 – 31030 Dosson di Casier – Treviso – Italy

Tel. (+39) 0422 381211 – Fax (+39) 0422 381462 – [info@sikaprofili.it](mailto:info@sikaprofili.it) – [www.sikaprofili.com](http://www.sikaprofili.com)

Cap. Soc. € 100.000,00 – C.F. e P.I. 02462820263 – VAT IT02462820263 – REA 211890 – Registro Impresa 02462820263 – Posta Certificata [sika@itpec.eu](mailto:sika@itpec.eu)

